

Week-End PORNICHEt - 30 et 31 mai 2026

Conditions générales de vente

Article 1 - Annulation

La réservation sera définitive 30 jours avant votre arrivée à l'Hôtel

Toute annulation de 29 à 15 jours avant* 30% du montant total de votre paiement sera retenu par le CASI

Toute annulation de 14 à 7 jours avant* 50% du montant total de votre paiement sera retenu par le CASI

Toute annulation de 6 jours à l'arrivée* 100% du montant total de votre paiement sera retenu par le CASI

*Sauf cas de force majeur (maladie, accident...) sur présentation d'un justificatif à rapporter au CASI

Article 2 – Services et prestations

Le règlement des extras (blanchisserie, mini-bar, téléphone... ou autres prestations demandées par les participants) devra s'effectuer individuellement à l'accueil de l'Hôtel avant le départ, aucun supplément ne sera réglé par le CASI SNCF

- Arrivée à l'Hôtel le 30 mai 2026, prise des chambres à partir de 15H00

Bagagerie mis à votre disposition avant 15H

- Départ de votre chambre le 31 mai 2026 à 12H00 : si dépassement de l'horaire, une nuit supplémentaire sera facturée aux participants

Bagagerie mis à votre disposition après 12H

- Petit déjeuner le 31 mai servi de 6H30 à 10H00

En dehors de ces horaires, aucun petit déjeuner ne sera servi et ne pourra être demandé

Article 3 – Respect des consignes d'hygiène et de sécurité et respect de la tranquillité

- ✓ Les participants doivent respecter impérativement les consignes de sécurité et règlements affichées dans l'hôtel
- ✓ Interdiction de fumer et de vapoter dans l'hôtel
- ✓ Les participants ne pourront apporter de l'extérieur, ni boisson, ni aucune denrée alimentaire
- ✓ Les participants devront veiller à ce que la tranquillité de l'hôtel ne soit pas perturbée en aucune manière par ses faits
- ✓ Les participants devront veiller à ne pas perturber l'exploitation, ni ne porter atteinte à la sécurité de l'hôtel ainsi qu'aux personnes qui s'y trouvent
- ✓ Aucune chambre ne pourra être utilisée par 1 mineur non accompagné d'un adulte, y compris la nuit.
- ✓ L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol (matériel, argent...)
- ✓ En aucun cas, l'hôtel ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit, en cas de dégradation, incendie ..., incomtant à la responsabilité des participants.

Date :

Lieu :

Signature précédée

De la mention :

« J'accepte les CGV »